

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LA FACULTE DE LETTRES, LANGUES,
ARTS ET SCIENCES HUMAINES DU 22 MARS 2000**

(approuvé par le Conseil de Faculté du 22 juin 2000)

En l'absence de la Présidente du Conseil, M. HERBIN ouvre la séance et accueille M. NICOLAS, représentant de la CCI, en remplacement de M. DRUEL.

Approbation du compte rendu du Conseil de Faculté du 4/11/99

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Informations du Directeur

- L'U.E. découverte s'appelle désormais l'U.E. interdisciplinaire car l'appellation prêtait à confusion dans l'esprit des étudiants : proposition adoptée à l'unanimité.
- La formation continue se développe à la FLLASH sous forme de conférences ouvertes à tout public.
- Les examens : la session de septembre est très longue et très lourde à gérer.

Pour les licences, il y a 2 types d'examens : épreuves thématiques avec tirage au sort et épreuves de niveaux. Il est proposé d'appliquer aux UE fondamentales de DEUG cette même règle: mesure adoptée à l'unanimité par le Conseil.

Pour les DEUG 1^{ères} années, les UE autres que fondamentales étant différentes d'un semestre à l'autre, il faut organiser une seconde session du semestre 1 et du semestre 2. Les UE de découverte et de méthodologie n'existant que sur un semestre sortent de la précédente disposition. Il y a compensation intégrale à l'intérieur d'une UE.

- Statut 2^{ème} année : les étudiants auront la possibilité de passer la même année les UE manquantes de 1^{ère} année. Cette règle s'appliquera aussi pour les années suivantes.

- Les bâtiments : le début des travaux de l'extension de la FLLASH est prévu pour avril 2000 ; l'arrière du bâtiment sera condamné en raison du chantier. La livraison du bâtiment extension est prévue pour avril 2001.

En ce qui concerne Ronzier, la livraison du bâtiment est prévue pour mai 2001.

- Opération « Portes Ouvertes » du 11 mars 2000 : peu de fréquentation.

Il sera nécessaire de développer les actions d'information auprès des lycées Wallon et Watteau .

- Intranet : il est prévu d'offrir aux étudiants la possibilité d'interroger le site de la FLLASH, notamment le service pédagogique et les examens. L'objectif programmé pour la fin de l'année est l'accès aux résultats des examens pour les 1^{ères} années de DEUG, les licences et les maîtrises . L'objectif de l'an prochain est de proposer le même service pour les 2^{èmes} années.
- Plan quadriennal : bilan à mi-parcours à prévoir avec les chefs de département.
- Les Imprévus : un arrêté du Président sera diffusé précisant que les cours sont maintenus le jour des Imprévus.

Maquettes de 2^{ème} année

Sont présentées les maquettes suivantes par les Chefs de départements respectifs :

- DEUG Lettres Modernes et Lettres Classiques
- DEUG Histoire,
- DEUG LEA,
- DEUG Anglais,
- DEUG Allemand,
- DEUG Espagnol,
- DEUG Arts Plastiques.

M. ZIEGER fait remarquer que la semestrialisation étant appliquée avec peu de moyens, il ne s'agit pas vraiment de semestrialisation mais de maquettes coupées en deux, le jury restant annuel. Alors que les maquettes de DEUG Anglais et Espagnol comportent 4 UE par semestre, la maquette du DEUG Allemand en comprend 3. M. WINTERMEYER précise que cette répartition de 3 UE par semestre a été décidée lors de la dernière réunion du département d'Allemand.

Il est procédé au vote pour l'adoption des maquettes de DEUG 2^{èmes} années :

- Lettres Modernes et Lettres Classiques : vote à l'unanimité,
- Histoire : vote à l'unanimité,
- Arts Plastiques : vote à l'unanimité,
- LEA : vote à l'unanimité,
- LCE Anglais et Espagnol : vote à l'unanimité,
- LCE Allemand : 22 abstentions et 3 non.

M. HERBIN propose la motion suivante :

« Le Conseil de la Faculté demande au département d'Allemand de revoir la maquette de DEUG 2^{ème} année en vue d'une harmonisation avec les autres langues vivantes et dans l'intérêt des étudiants » (motion votée à l'unanimité).

M. WINTERMEYER est donc invité à présenter une nouvelle proposition de maquette de 2^{ème} année du DEUG LCE Allemand en conformité avec les autres maquettes LCE.

Le Conseil vote à l'unanimité la délégation faite au Directeur de la FLLASH afin qu'il transmette directement au CEVU la maquette modifiée du DEUG 2 d'Allemand sans une nouvelle réunion du Conseil de la Faculté.

Modifications de maquettes

Les modifications suivantes sont votées à l'unanimité :

- Licence d'Anglais : 4 UE par semestre, séparation de la littérature et de la civilisation et modification des coefficients, introduction d'un nouvel enseignement en UE1 et UE5 : pratique de la langue et apparition d'une nouvelle option intitulée langue anglaise.
- Licence d'Espagnol et Licence d'Allemand : séparation de la littérature et de la civilisation (par souci de cohérence avec la 2^{ème} année) et modification des coefficients.
- Licence d'Histoire : histoire ancienne en UE2 et histoire moderne en UE3 au semestre 1
histoire médiévale en UE6 et histoire contemporaine en UE7 au semestre 2.
- En Histoire : il s'agit d'autoriser les langues vivantes niveau débutants sous réserve que l'histoire garde la prépondérance dans les coefficients pour l'UE correspondante.

M. GOUAZE propose, à l'essai pendant 1 an, la création d'une licence LEA ouverte aux étudiants étrangers désireux d'obtenir un diplôme national français (étudiants chinois, russes ou plus généralement ressortissants de pays dont la langue n'est pas enseignée en LEA à l'UVHC).

Après présentation du document, cette proposition est adoptée à l'unanimité avec les corrections suivantes :

- page 2 : « Extension : Si cette modification de maquette était adoptée et en adoptant le même principe, la filière LEA, en licence, pourrait s'ouvrir à des étudiants *de l'étranger* (Russie, PECQ, mais aussi pays de l'Union Européenne) ».
- page 3 : dans le tableau des coefficients, remplacer, dans la rubrique UE Français semestre 1, la mention « chinois – français » par « *français et toute autre langue étrangère* ».

M. GIUSTO demande si une telle proposition pourrait être envisagée pour le DEA pour les Japonais ou les Chinois à la place des séminaires. M. VAILLANT fait remarquer que cette formule serait à envisager en plus et non à la place des séminaires.

Règlement des examens

Il est proposé de présenter au CEVU la demande suivante : il s'agit d'interdire aux étudiants de 1^{ère} année d'entrer en Licence si l'ensemble des UE de la 1^{ère} année de DEUG n'est pas acquis. Cette proposition est votée à l'unanimité.

Calendrier 2000-2001

Le calendrier est approuvé à l'unanimité.

La 2^{ème} session des examens débutera le 4 septembre 2000 et l'affichage des résultats aura lieu les 5 et 6 octobre 2000.

Demandes de subventions au titre des colloques

Les subventions suivantes ont été votées à l'unanimité :

- Colloque organisé par le CRESLE les 14 et 15 décembre 2000 « Charles Quint dans les pays du Nord » : 5 000 F
- Colloque organisé par l'INCA les 24 et 25 novembre 2000 « Etudes culturelles, historiques et littéraires » : 5 000 F
- Colloque organisé par le CRHIV du 3 au 5 mars 2000 « Les dots et les douaires durant le haut Moyen-Age » : 5 000 F
- Colloque organisé par le CAMELIA du 1^{er} au 4 mars 2000 « Les frontières improbables de la chanson » : 5 000 F

La demande de subvention (5 000 F) formulée par MM. BONNET et FERGOMBE pour le colloque organisé du 2 au 4 mars 2000, intitulé « Théâtre et Arts plastiques au 20^{ème} siècle : entre chiasmes et confluences », ne peut être soumise au vote du Conseil de Faculté car elle n'a pas été présentée au Conseil Scientifique de la FLLASH pour approbation.

Par ailleurs, il est précisé que la municipalité de Valenciennes a versé la somme de 15 000 F pour l'organisation des colloques de l'UVHC quels qu'ils soient.

Demandes de subventions formulées par les corpos

Les Corpos ADELL, Histoire et AELEA demandent en commun une subvention de 6 000 F pour l'organisation de la journée des Imprévus.

La Corpo Carpe Diem demande une subvention de 3 000 F pour l'organisation de la journée des Imprévus, sous réserve de l'obtention d'autres subventions demandées par ailleurs.

Ces subventions sont votées à l'unanimité.

Questions diverses

Pour répondre à la demande du SUASP, M. HERBIN fait un appel à candidatures afin de proposer un enseignant pour siéger au Conseil du SUASP. Le Conseil de la FLLASH accepte la candidature de M. LOUBERT.

M. HERBIN procède à la lecture du courrier adressé au Président de l'UVHC et rédigé par le père d'une étudiante de la FLLASH qui se plaint des locaux enfumés du bâtiment Matisse et du non respect de la réglementation en vigueur.

Le Conseil vote à l'unanimité (moins une voix contre) la proposition de M. HERBIN : adresser une demande d'aménagement d'espaces réservés aux fumeurs. M. HERBIN suggère aussi d'ajouter des affiches et autocollants rappelant l'interdiction de fumer dans le bâtiment.

M. HERBIN évoque la question de la réforme du CAPES engagée par le Ministère : réduction du nombre d'épreuves pour certains CAPES... Si ce projet (prévu pour la rentrée 2001) aboutissait, nos étudiants n'ayant pas réussi la licence en juin ne pourraient pas s'inscrire au CAPES car les cours de CAPES démarrent fin septembre.

La séance est levée à 18h30.

.../...

Etaient présents :

Collège A : J.P. GIUSTO - J.C. HERBIN - J. HERRERAS - H. HORLING - E ; NOGACKI - J. VAILLANT

Collège B : E. BONNET - T. DEMORY - A. FERGOMBE - F. LI CRAPI - B. LOUBERT

Collège AITOS : A. GABET - M. LEVIN - C. MAILLOT -

Collège Etudiants : DE FILIPPI F. - FRANCOIS T. - KETTERER JF - S. PIOT - J. PROVENZANO

Collège des Personnalités extérieures : M. GOUGUEC - N. HOUSSIER - C. NICOLAS - R. VANCEULEBROECK

Invités : N. CLEUET - P. COMBOT (représentant M. BASSINET) - K. GERTH - R. WINTERMEYER - K. ZIEGER

Avaient donné pouvoir :

Collège A :	E. MARINI-PALMIERI	à	J. HERRERAS
	D. TERRIER	à	J.C. HERBIN
Collège B :	J. BERNET	à	T. DEMORY
	S. GOUAZE	à	T. DEMORY
Collège Etudiants :	E. PECAUT	à	T. FRANCOIS
Collège des Personnalités extérieures :	K. SCHINDLER	à	M. GOUGUEC